

Le Champlain

Vol. 24 no. 11 - 15 février 2017

du Syndicat de Champlain(CSQ)

Influence et leadership
**#congres
champlain**

Les 30 et 31 mars et 1^{er} avril 2017
syndicatchamplain.com



Les journaux, Facebook et Champlain

Lors de la dernière ronde de négociations nationales, le Syndicat de Champlain a innové par son utilisation d'Internet et des réseaux sociaux pour informer et mobiliser ses membres.

Ce virage informationnel et technologique résultait de la mise en application de résolutions adoptées, il y a trois ans, au dernier congrès du Syndicat. Le prochain congrès, à la fin du mois de mars, sera l'occasion d'en faire un bilan détaillé.

Pour alimenter d'ici là notre réflexion, il n'est pas sans intérêt de jeter un œil sur un rapport récemment publié pour le Forum des politiques publiques du Canada et intitulé « *Le miroir éclaté : Nouvelles, démocratie et confiance dans l'ère numérique* ».

Quand Facebook remplace les journaux

Le rapport constate que le déclin des journaux est inexorable. Au début des années 50, il se vendait plus de journaux chaque jour qu'il y avait de foyers au Canada. Mais, en 1995, au moment où l'accès à Internet est devenu commercialement disponible, le taux de pénétration dans les foyers a chuté en dessous de 50 pour cent. Aujourd'hui, moins d'un foyer sur cinq achète un journal.

Internet a remplacé les journaux comme source principale d'information mais, donnée encore

Suite en page 4

L'édito du Président



Quand *La Presse* me surprend...

Le matin, lorsque je lis mon journal, je commence, bien entendu, par feuilleter les dernières pages pour me tenir aux faits des tribulations des Canadiens et, comme fan de soccer, je m'intéresse à ce qui se passe au camp d'entraînement de l'Impact.

Par la suite, je me dirige toujours vers la section des opinions parce que j'aime lire les éditoriaux. C'est là qu'on peut y déceler les courants de pensée qui façonnent notre société et, surtout, ce que certaines têtes bien pensantes essaient de nous imposer.

C'est d'ailleurs dans cette section que nous avons vu l'importance accordée au thème de l'éducation prendre son envol au cours des 24 derniers mois. C'est dans cette section qu'a pris racine l'appui à nos revendications en éducation.

Cette semaine, l'éditorialiste Alexandre Sirois de *La Presse* en remet sur la nécessité d'un réinvestissement en éducation. Et, attention !, cette fois-ci, pour étayer son propos, il cite le rapport que vient de rendre public l'Association des économistes du Québec.

On y apprend que les économistes ont défendu l'idée, dans un Mémoire remis au ministère des Finances, que le meilleur moyen d'augmenter la productivité de l'économie québécoise est d'investir davantage en éducation !

Depuis le temps que nous disons que l'argent inscrit au budget en éducation n'est pas une dépense, mais un investissement ! Il semble que les économistes viennent de dire la même chose !

Ce n'est pas tout ! Sans qu'il ne s'agisse d'une révolution, c'est peut-être la première fois qu'un éditorialiste de *La Presse* se mouille ainsi, car il ajoute dans le même texte, et je cite : « *On sait aussi que*



Image : tuncorpk / 123RF

les effets négatifs de la concurrence entre le privé et le public, au secondaire, minent les efforts visant à faire grimper le taux de diplomation ».

Ce n'est pas encore une prise de position claire contre le financement public des écoles privées, mais c'est quand même la reconnaissance d'une situation que nous dénonçons depuis longtemps.

Alexandre Sirois termine son éditorial en interpellant le ministre. Il fait appel à son courage politique pour qu'il soit à la hauteur du rôle qui est le sien et qu'il serve de bougie d'allumage pour l'amélioration du réseau de l'éducation.

Quels seront les remèdes choisis ? Qu'est-ce qu'il y aura au menu de la « *politique de réussite éducative* » du ministre qui sera dévoilée d'ici l'été ? Nous nous posons les mêmes questions que l'éditorialiste de *La Presse*, en espérant, nous aussi, que le Mémoire des économistes sera transmis du ministère des Finances à celui de l'Éducation !

À suivre...

Éric Gingras



Êtes-vous inscrits à notre Infolettre ? Abonnez-vous sur syndicatchamplain.com

Aux récents ou futurs parents

Rencontre sur les droits parentaux (maternité, paternité, adoption)

À la demande générale, le Comité des jeunes du Syndicat organise une rencontre sur les droits parentaux : droits selon la convention collective et du Régime québécois d'assurance parentale.

Mario Labbé, conseiller à la sécurité sociale à la CSQ, ainsi que Mathieu Rhéaume, conseiller à la sécurité sociale au Syndicat, seront les personnes-ressources lors de cette rencontre.

Mardi, 14 mars
de 16 h 30 à 19 h
au siège social du
Syndicat de Champlain
7500 chemin de Chambly
à Saint-Hubert
(salle Lionel-Bergeron)

Une collation sera disponible à votre arrivée et un léger goûter sera aussi disponible à la fin de la rencontre.

Inscription obligatoire

Vous devez signifier votre intérêt à participer à cette rencontre en utilisant le formulaire électronique désigné sur syndicatchamplain.com, sous l'onglet « Inscriptions ».

Le nombre de places étant limité, un courriel confirmant votre inscription vous sera envoyé quelques jours avant la rencontre.

Date limite d'inscription :
jeudi 9 mars

Attention ! Cette invitation s'adresse aux membres seulement. Seuls les conjoints membres du Syndicat peuvent participer et ils doivent s'inscrire.

Patricia Bolduc, responsable
Comité des jeunes



Agenda 2017-2018

Et le grand gagnant est...

Logette no. 1 du Lieu historique national du Canal de Chambly.

Photographe: Daniel Boudreau, électricien à la Commission scolaire des Patriotes.

« La particularité de cette photo, ce sont les couleurs, le contraste entre le bleu du ciel et le jaune de la lumière du lampadaire. Quand je la regarde, j'ai toujours l'impression que la lumière émane carrément de la photo. Il n'y a aucune retouche. C'est le fait qu'elle ait été prise à l' "heure bleue" qui rend le ciel aussi éclatant. J'étais au bon endroit au bon moment. J'aime aller à la "chasse aux bâtiments" pour faire de la photographie architecturale. »

À la fois abri, local de rangement et poste de travail de l'éclusier, la logette no.1 est un élément typique de l'ensemble architectural dans le style Néo-Queen Ann du canal, datant du tournant du XX^e siècle.

Bâtiment bien connu par ceux et celles qui fréquentent le secteur, il est évidemment associé à l'époque où le canal fut un axe commercial d'importance pour l'industrie forestière.

La photo, prise en juillet 2016 (focal

F/4.2, ISO 100, longueur focal 25 mm), figurera donc en première page de *L'Outil de travail quotidien* 2017-2018.

Félicitations à M. Boudreau !

REER - CELI - REEE
Bureau de crédit

Dernière chance de vous inscrire !

Le Comité des jeunes du Syndicat de Champlain, en collaboration avec les Caisses Desjardins, vous invite à une séance d'information sur les REER, CELI, REEE, Bureau de crédit.

Mardi, 21 février, à 16 h 30
au bureau du Syndicat,
salle Lionel-Bergeron
7500 chemin de Chambly
Saint-Hubert

Inscrivez-vous sans tarder sur syndicatchamplain.com, « Inscriptions » !

Patricia Bolduc, responsable
Comité des jeunes



Concurrence déloyale

Dis-moi qui te paye, je te dirai si tu peux faire face à l'austérité ! Quand on compare les réseaux privé et public de l'éducation, on en a une belle illustration. Dans une note socioéconomique de l'IRIS (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques), Philippe Hurteau a cherché à répondre à la question : *L'austérité en éducation : les écoles privées sont-elles réellement désavantagées ?*

La mission des deux réseaux

Au départ, il faut se le rappeler, les écoles privées sélectionnent les meilleurs élèves et, bien que quelques-unes acceptent des élèves HDAA, elles laissent bien gentiment aux établissements publics celles et ceux qui ont besoin de plus de services et qui, nécessairement, engendrent des coûts plus élevés.

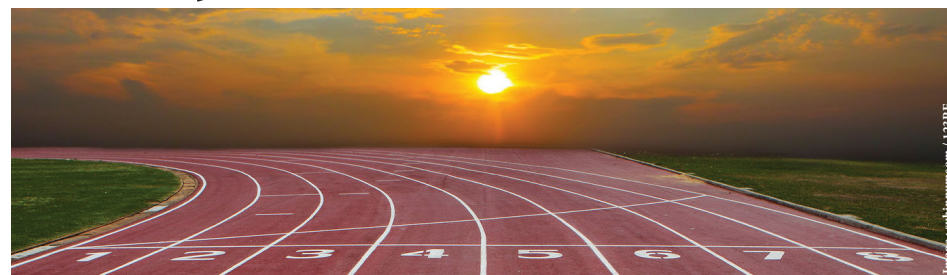
L'IRIS fait également remarquer que la mission de l'une et de l'autre école est fort différente. « *Elle [l'école publique] a l'obligation de voir au développement social et culturel de l'élève tout en assurant son instruction, sa socialisation et sa qualification.* » Ce n'est pas une mince mission !

On comprendra assez facilement que les « *critères d'universalité, d'accessibilité, d'égalité des chances et de mixité* » sont incontournables pour le réseau public. C'est fort différent pour les écoles du réseau privé qui, selon leurs engagements avec les parents, peuvent définir leur propre mission...

La diversité du financement

Malgré tout, certains diront que le privé a dû composer, tout comme le public, avec des réductions de financement au cours des dernières années. Le privé affirme même qu'il a été plus durement touché. Il est, certes vrai, que des coupures gouvernementales ont été effectuées dans les deux réseaux. Toutefois, les écoles privées ont des sources plus variées de revenus, ce qui n'est pas le cas des établissements publics.

« *Subventions du MELS* », « *Subventions d'autres ministères* », « *Contributions des élèves* », « *Dons* », « *Dons en biens et services* », « *Entreprises auxiliaires* », « *En-*



tentes de scolarisation avec le MELS », « *Revenus spécifiques* » et « *Autres revenus généraux* » sont les neuf catégories de revenus de l'école privée qui apportent de l'eau au moulin.

Du côté du public, il n'y a que quatre catégories, « *Subventions de fonctionnement du MELS* », « *Taxe scolaire* », « *Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours* » et « *Autres revenus* », ce qui laisse, malheureusement, certaines rivières asséchées.

Dans le réseau privé, quand le pot de bonbons au caramel diminue, on peut faire en sorte que celui des bonbons au chocolat et cerise augmente. Du côté des commissions scolaires, pas besoin de dire que ce n'est pas du bonbon que de jouer avec les coupures et la taxe scolaire...

Alors, que reste-t-il pour tenter de combler les pertes ?

Le public se convertit aux méthodes du privé

Selon l'IRIS, il y a deux objectifs aux politiques d'austérité : l'équilibre budgétaire et « *modifier le fonctionnement des services publics en utilisant comme modèle unique la dynamique propre au secteur privé* ».

Ce dernier objectif, bien que moins visible, est plus pernicieux. De plus en plus d'écoles se dotent de fondations ; les collectes de fonds sont légion. Allez, on vend du chocolat, des toutous, des oranges... pour permettre telle ou telle activité, pour rénover la cour d'école, pour y planter des arbres... C'est beau les projets éducatifs, mais faut que ça se paye !

Combien d'établissements publics sont à la recherche de revenus extérieurs comme s'ils étaient des entreprises privées ?

Les écoles privées misent sur le volet plus commercial de leurs activités pour pallier les coupures du gouvernement ; le réseau public aura beau faire toutes les collectes possibles, il n'arrivera jamais à se maintenir à flot, encore moins à connaître une croissance budgétaire.

Les impacts de l'austérité depuis 2000 ont malmené le réseau public, alors que le réseau privé a vu son effectif total croître de 19 %. Aussi, quand le gouvernement parle de l'égalité des chances, il faudrait qu'il cesse de parler des deux côtés de la bouche.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Nouvelle capsule vidéo : Le Point !

Une fois par mois, les conseillers en relations de travail du Syndicat répondront, en deux minutes, à une question fréquemment posée concernant un point de la convention collective.

Vous avez des suggestions de sujets à traiter ? Faites-nous en part : mmessier@syndicatdechamplain.com



Les journaux, Facebook et Champlain (suite)

plus révélatrice, Facebook est devenue, pour la majorité de la population, la principale source d'information, loin devant les journaux, la télévision, la radio... et les sites des grands médias.

Ainsi, les sites d'information francophone et anglophone de Radio-Canada, les plus visités au Canada, attirent 15 millions de personnes par MOIS. Facebook compte 17 millions d'utilisateurs actifs au Canada par JOUR !

Les recettes publicitaires sont à l'avenant. Google et Facebook empochent deux dollars sur trois dépensés dans la publicité numérique au Canada.

Le modèle d'affaires des journaux, basé sur la vente de publicités, est plombé, non seulement par Google et Facebook, mais aussi par la perte des « petites annonces » au profit de sites comme eBay, Craigslist, Kijiji.

Entre 2000 et 2008, les « petites annonces » ont rapporté aux quotidiens canadiens plus de 800 millions \$ par an, avec un record historique de 875 millions \$ en 2005, année de lancement de Kijiji au Canada. Dix ans plus tard, en 2015, ce chiffre a chuté à 119 millions \$, et va inévitablement atteindre zéro.

Un changement structurel profond

Selon le rapport, le « modèle économique » fondé sur une combinaison vieille de plusieurs siècles, qui alliait un certain type de contenu éditorial à un certain type de communication commerciale, est irrémédiablement cassé.

Le déclin des médias d'information traditionnels n'est pas simplement le résultat de leurs piètres performances face à de nouveaux concurrents. L'avènement des réseaux d'accès informatisé dans la communication sociale relève d'un phénomène tout autre et constitue un changement structurel profond.

De Twitter à YouTube en passant par Instagram et Wattpad, le XXI^e siècle est un vivier d'expression



personnelle. La Toile a conféré le pouvoir de s'adresser au public à toute personne intéressée par les questions politiques, sociales, culturelles et commerciales, ou simplement à toute personne prenant plaisir à rendre compte des divers moments de la vie quotidienne. Désormais, les groupes d'intérêt se fondent et se mobilisent selon des modalités auparavant impossibles.

Bien entendu, cette profusion d'échanges sur la Toile ne peut pas rem-

placer les 12 000 postes de journalistes perdus au cours des dernières décennies dans les médias traditionnels.

Donald Trump avait beau déclarer en 2014 que la possession d'un compte Twitter « c'est comme si on possède le New York Times, sans les pertes », il n'y a pas de comparaison possible entre la qualité de l'information provenant du compte Twitter du président et celle du prestigieux journal new-yorkais.

Une autre source d'inquiétude est la déclaration d'Adam Mosseri, vice-président du fil d'actualités de Facebook. Lorsque Facebook a ajusté son algorithme en juin dernier pour augmenter son avance sur les médias traditionnels, il a déclaré : « Notre activité ne consiste pas à sélectionner les thématiques auxquelles le monde doit s'intéresser. Notre activité consiste à connecter les personnes et les idées, et à fournir aux gens les histoires qui correspondent à leurs attentes. Nous faisons cela aussi parce que c'est bon pour notre chiffre d'affaires ».

Le rapport fait différentes recommandations au gouvernement pour renforcer la durabilité économique des médias d'information et promouvoir le journalisme. Un objectif que nous partageons.

Cependant, déjà, au niveau du Syndicat de Champlain, nous devons profiter des possibilités extraordinaires qu'offrent les réseaux sociaux pour bien informer nos membres, dialoguer avec eux, et développer notre organisation.

Pierre Dubuc

VOTRE LIEN PRIVILÉGIÉ

... VERS DES ÉCONOMIES ALLANT JUSQU'À 30 %* SUR VOS ASSURANCES AUTO ET HABITATION

DES ÉCONOMIES ET DES TARIFS DE GROUPE EXCLUSIFS

Demandez une soumission et économisez !

- ▶ 1 888 476-8737
- ▶ csq.lapersonnelle.com

[f](#) [t](#) [in](#)

Les protections RésAut **csq**

Assurances auto, habitation et entreprise

+

Assureur choisi par la CSQ

laPersonnelle

La bonne combinaison.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. * Les économies ne sont pas garanties et varieront selon les renseignements fournis au moment de la souscription.